

# Saint-Jean de-Monts 2030

# Accélération de la transition ÉCOLOGIQUE

Ville de .....  
Saint-Jean-de-Monts



# Dossier

## La Ville accélère... la transition écologique



**L**a France et l'Europe font face à une situation sans précédent. Guerre en Ukraine, instabilité géopolitique, inflation : le prix de l'énergie augmente. En fonction de la météorologie hivernale, nous pourrions même connaître des coupures énergétiques, selon le gouvernement. Il en va dès lors de la responsabilité de tous : particuliers, professionnels, entreprises, associations, collectivités. La situation invite la Ville de Saint-Jean-de-Monts à accélérer la transition écologique déjà entamée depuis plusieurs années. Mais alors, qu'est-ce que peut faire la Commune ? Comment pouvons-nous tous participer aux actions ? Avons-nous de larges marges de manœuvre ?

### D'OÙ PARTONS-NOUS ?

La Ville de Saint-Jean-de-Monts travaille activement, depuis des années, en faveur de la transition écologique. Elle n'a pas attendu 2022 pour réduire son éclairage public ou commencer à passer à l'éclairage LED. En étant précurseur, il y a des années, la Collectivité doit désormais imaginer de nouvelles solutions pour continuer de diminuer le coût énergétique et financier, que ce soit pour les bâtiments ou l'éclairage public.

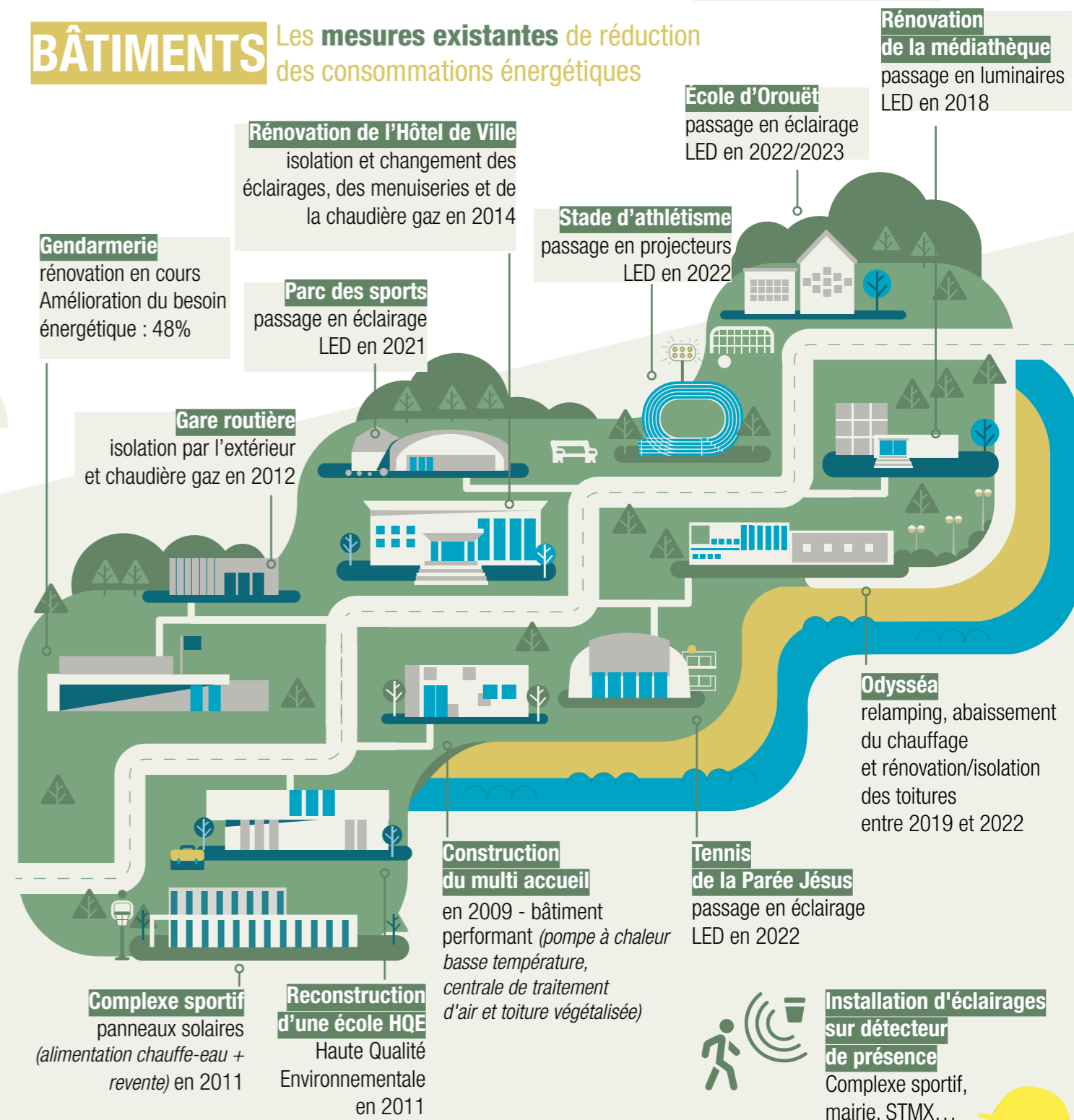
### DES BÂTIMENTS ÉCO-RESPONSABLES À SAINT-JEAN-DE-MONTS

En 2009, la Ville construisait déjà un multi accueil performant avec une pompe à chaleur et une toiture végétalisée. Depuis, les actions se multiplient,

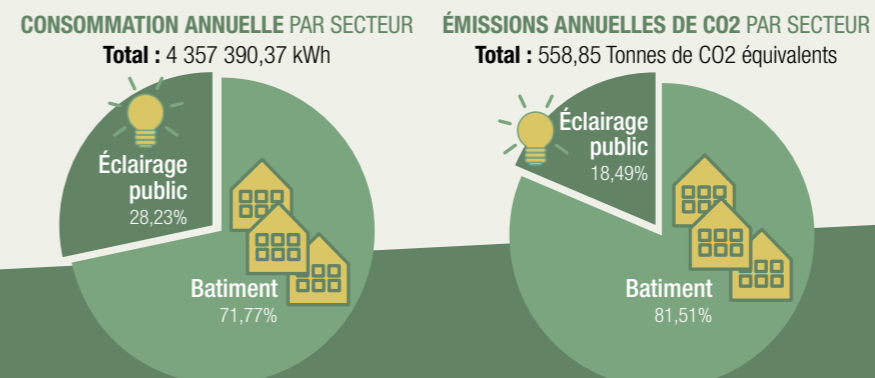
que ce soit avec la construction d'une école HQE en 2011 d'un complexe sportif avec des panneaux photovoltaïques ou encore la systématisation de l'éclairage LED dans les bâtiments publics. À ce titre, le tout nouveau stade d'athlétisme bénéficiera lui aussi de projecteurs LED tandis que la future gendarmerie sera un bâtiment classé A. Demain, une étude sera menée concernant la rénovation de l'école d'Orouët, particulièrement énergivore.

Retrouvez toutes les mesures réalisées ces dernières années dans l'infographie ci-après.

## BÂTIMENTS Les mesures existantes de réduction des consommations énergétiques

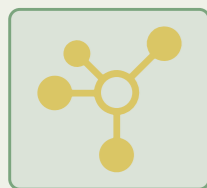


## Quelques données en matière d'énergie de la Ville de Saint-Jean-de-Monts

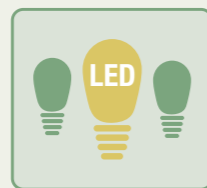


## ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les mesures existantes de réduction des consommations énergétiques



**Schéma directeur d'aménagement lumière (SDAL)** avec le SyDEV en 2011 (extinctions de certains éclairages)



**Programme de rénovation annuel** avec passage en led. En 2020, 1 199 points lumineux sur 4 804 en led



**Suppression de 1 264 luminaires énergivores** (type « boule » et à vapeur de mercure) entre 2008 et 2020. Un luminaire de type boule gaspille plus de 50 % de la lumière produite en l'envoyant vers le ciel.



**Illuminations de Noël :** passage en led depuis 2008, limitation de la période d'allumage (5 semaines) et coupure de 22h00 à 6h00

## Et vous, COMMENT CONTRIBUER AUX EFFORTS DE LA COLLECTIVITÉ ?

Chacun est responsable de notre consommation globale. Ensemble, nous pouvons tous agir pour diminuer nos dépenses. Dans vos relations et rapports avec la Collectivité, des petits gestes comptent.



**Un document à envoyer à la Mairie ?** Inutile d'imprimer. Vous pouvez utiliser l'e-mail.



**Un rendez-vous dans un service de la Collectivité ?** Et pourquoi ne pas venir à vélo et profiter de notre patrimoine naturel, ou bien co-voiturer ?



**Un entraînement dans une salle de sport ?** Attention à bien éteindre les lumières et à ne pas consommer trop d'eau. Et utilisons des bouteilles isothermes !



**Un retour un peu tardif à la maison ?** J'active la fonction lampe de poche sur mon téléphone et/ou je laisse une lampe torche dans la voiture.



### DISPOSITIF ECOWATT

Le dispositif, mis en place par RTE, va devenir notre météo de l'électricité. La Ville vous informera en cas de passage en mode orange ou rouge pour adopter les bons gestes.

## UNE ÉTROITE COLLABORATION AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Dans le cadre du PCAET (Plan Climat-Air-Énergie Territorial), le territoire se fixe des objectifs de baisse des consommations d'énergie, de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques et des objectifs de développement des énergies renouvelables pour les horizons 2030 et 2050.



L'objectif est de réduire la **CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE** finale de **19% en 2030**, pour atteindre une baisse de **37% en 2050**.



Le second objectif est de porter la part des **ÉNERGIES RENOUVELABLES** à **26%** de la consommation finale brute d'énergie en **2030**, et à **77%** de la consommation finale brute d'énergie en 2050, visant ainsi d'être excédentaire en production d'électricité renouvelable



L'objectif correspondant est de réduire les émissions de gaz à effet de serre de **26% en 2030**, pour atteindre une diminution des émissions de **47% en 2050**.

## QUE POUVONS-NOUS FAIRE À L'AVENIR ?

La Ville a mis en place un plan de sobriété énergétique : 18 actions qui vont continuer à accélérer la transition écologique, en agissant sur l'éclairage public, le chauffage des bâtiments et le lancement de 3 grands projets à moyen terme.

### UN ÉCLAIRAGE PUBLIC RAISONNÉ

À court terme, la 1<sup>ère</sup> action simple, dont l'impact est toutefois mesuré : éteindre certaines lumières ! Est-il indispensable d'éclairer l'extérieur de la Médiathèque ou d'Odyssea ? À partir de décembre, la Ville arrêtera cette valorisation esthétique.

Pour autant, la configuration technique limite la précision des actions. En effet, les 129 armoires électriques présentes sur la Commune régissent des secteurs entiers de l'éclairage public, composé de 4 804 points lumineux. Dès décembre 2022, un

travail important va être mené avec le Syndicat Départemental d'Énergie et d'équipement de Vendée (SyDEV) pour améliorer cette configuration et permettre ainsi d'interrompre l'éclairage seulement dans les rues souhaitées, au moment adéquat, et ceci sur un maximum de points lumineux.

L'éclairage permanent de l'espace public va également être arrêté entre 23h et 6h, sauf durant la saison estivale et dans des lieux présentant des enjeux de sécurité (ronds-points, lieux d'animations, etc.).

Les parkings de l'esplanade de la mer et les secteurs résidentiels seront eux éteints à partir de 21h30.

Le Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL) qui définit les orientations et principes d'éclairage et de mise en valeur de la commune sera lui aussi revu.

Au total, ce travail avec le SyDEV devrait permettre d'économiser 52 000€ par an.

Mesure forte, l'éclairage public pourrait à l'avenir être interdit dans les nouveaux lotissements privés, comme c'est déjà le cas dans les lotissements publics.

Toujours pour abaisser la consommation d'électricité, le fonctionnement des illuminations de Noël, des panneaux d'affichage et des fontaines sera réduit.

### UN CHAUFFAGE AU PLUS PRÈS DES BESOINS

Comment concilier confort et sobriété cet hiver ? Par une gestion différenciée en fonction des usages. Ainsi, la Ville a opté pour les températures suivantes :

- ▶ **Multi accueil** : 20 à 22°C
- ▶ **Écoles** : 19-20°C
- ▶ **Bâtiments administratifs** : 19°C
- ▶ **Sport particuliers** : 16°C
- ▶ **Sports** : 14°C
- ▶ **Serres municipales** : diminution de 5°C





## À COURT TERME

### 15 PROPOSITIONS de réduction de la consommation d'énergie

travaillées par les élus et agents de la collectivité



**EXTINCTION DES MISES EN LUMIÈRE DES BÂTIMENTS PUBLICS**  
église, médiathèque, Odyssea... (sous réserve des possibilités techniques)



**ILLUMINATIONS DE NOËL RÉDUITES À UNE PÉRIODE DE 3 SEMAINES**  
du 12 décembre au 3 janvier et/ou extinction à 21h30



**INFORMER LES MONTOIS EN CAS DE RISQUE DE COUPEURE**  
suivant le dispositif éco watt (panneaux d'affichage lumineux, site internet et réseaux sociaux)



**PROGRAMMATION DE NOUVELLES EXTINCTIONS**  
en partenariat avec le SyDEV



**EXTINCTION DES PANNEAUX D'AFFICHAGE LUMINEUX**  
entre 21h et 6h30



**RÉDUCTION DES PLAGES D'ÉCLAIRAGE**  
dans les équipements sportifs (pendant que les pratiquants sont au vestiaire...)



**INTERDIRE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DANS LES NOUVEAUX LOTISSEMENTS PRIVÉS**



**FONCTIONNEMENT DES FONTAINES**  
1h/jour pour maintien en état (Baigneuse, Demoiselles, Océabul)



**CHAUFFAGE À 19°C**  
des bâtiments administratifs et suppression de l'eau chaude dans les sanitaires



**MAINTENIR LES TEMPÉRATURES ACTUELLES**  
écoles (19° à 20°C), centre de loisirs et multi accueil (20 à 22°C)



**SUPPRESSION DES RADIATEURS D'APPOINT**  
dans les locaux administratifs et associatifs



**TEMPÉRATURE DE 14°C DANS LES SALLES DE SPORT & 16°C POUR LES PRATIQUES SPÉCIFIQUES**  
(pieds nus : danse, judo...)



**RÉDUCTION DE 5°C DE LA TEMPÉRATURE DES SERRES MUNICIPALES**



**DIFFUSION ET AFFICHAGE DE DOCUMENTS DE SENSIBILISATION**  
dans les salles et équipements communaux

## À MOYEN & LONG TERME

### 3 PROPOSITIONS de réduction de la consommation d'énergie

travaillées par les élus et agents de la collectivité



**Le schéma directeur immobilier et énergie** : un outil dédié à la gestion dynamique du patrimoine des collectivités permettant de définir les orientations de la politique patrimoniale à moyen et long terme.



**Le déploiement progressif de la Gestion Technique des Bâtiments (GTB)** pour agir à distance sur le chauffage, l'électricité et la ventilation, en fonction des usages.



**L'étude sur la faisabilité d'un réseau de chaleur et de fraîcheur.** Plutôt que d'avoir de multiples sources de chaleur ou de refroidissement, l'idée est de centraliser la production énergétique en un seul endroit pour distribuer l'énergie renouvelable sur plusieurs bâtiments, afin de diminuer les coûts financiers et énergétiques.

#### CLASSEMENT SELON L'IMPACT SUR LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE :



Action ayant un impact très fort



Action ayant un impact fort



Action ayant un impact modéré



ENTRETIEN AVEC  
**LAURENT FAVREAU,**  
PRÉSIDENT DU SyDEV  
Syndicat Départemental d'Énergie  
et d'équipement de la Vendée

#### QUE PENSEZ-VOUS DES ACTIONS MENÉES CES DERNIÈRES ANNÉES PAR LA VILLE DE SAINT-JEAN-DE-MONTS EN FAVEUR DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ?

La Ville de Saint-Jean-de-Monts a su anticiper et diversifier les actions pour réduire et optimiser ses consommations d'énergie depuis plusieurs années. L'ensemble des mesures appliquées et à venir vont permettre à la Commune de limiter l'impact de l'augmentation des prix de l'énergie, qui depuis

plusieurs mois atteint des niveaux jamais égalés. Le plan de sobriété présenté est en cohérence avec la politique énergétique départementale déployée par le SyDEV auprès des collectivités. Il s'appuie d'ailleurs sur les programmes d'accompagnement du SyDEV en matière de rénovation des bâtiments publics, de l'éclairage public et plus largement pour l'optimisation des consommations d'énergie et le recours aux énergies renouvelables.

#### Y'A-T-IL DE NOMBREUX LEVIERS D'ACTIONS ?

Les principaux gisements d'économie et de sobriété énergétique dans les collectivités sont la rénovation énergétique des bâtiments en favorisant la bonne isolation, l'utilisation de matériaux performants et écoresponsables mais aussi le travail sur la production de chaleur, le premier poste de consommation dans les bâtiments. Recourir à une énergie renouvelable

comme le bois, le solaire, la géothermie ou encore la récupération de chaleur améliore grandement les performances. On observe une économie moyenne de 60% sur les projets accompagnés par le SyDEV. Optimiser le fonctionnement des équipements consommateurs d'énergie à l'aide de système de gestion technique des bâtiments et baisser les températures de quelques degrés sont également des leviers d'économies.

L'optimisation, la maintenance et la rénovation de l'éclairage public sont des leviers d'économie importants à l'image de ce qui est réalisé à Saint-Jean-de-Monts. Cela consiste à rénover régulièrement les éclairages et passer en LED des luminaires anciens et énergivores, mais aussi d'optimiser le temps de fonctionnement de l'éclairage selon les réels besoins. Par exemple, à Saint-Jean-de-Monts, la fréquentation

des lieux publics varie fortement selon les saisons.

#### AVONS-NOUS UNE VISIBILITÉ SUR L'AVENIR DES DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES ?

Le marché de l'énergie connaît une envolée et une volatilité sans précédent. La Vendée agit de longue date en faveur de la résilience du territoire pour lutter contre le changement climatique et réduire notre dépendance aux énergies fossiles. En plus des actions de sobriété nécessaires pour économiser l'énergie, produire une énergie localement permet de réduire cette dépendance et stabiliser les prix d'achat. Vendée Énergie, société d'économie mixte, créée par le SyDEV produit déjà localement l'équivalent de la consommation d'électricité des collectivités et un travail de fond est mené pour faire bénéficier d'un tarif compétitif d'électricité sur le long terme grâce à ses moyens de production d'énergies renouvelables.